



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/639/Corr.1
12 décembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquantième session
Point 142 de l'ordre du jour

CRÉATION D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

Rapport de la Sixième Commission

Rectificatif

Paragraphe 8

Remplacer le texte de ce paragraphe par le texte suivant :

8. Les représentants du Mexique et de la Chine ont fait une déclaration, le premier avant l'adoption du projet de résolution et le second après l'adoption du projet (voir A/C.6/50/SR.46).
